

ORFORD

DISCOURS DU MAIRE

2010

Chers concitoyen(ne)s,

Selon l'usage, je vous rends compte de la situation financière de la municipalité, en vertu de l'article 955 du *Code municipal du Québec*.

ANNÉE 2009

États financiers

Les états financiers 2009 sont, encore cette année, des états financiers consolidés selon les modifications apportées à la comptabilité municipale. Ils ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, SENCRL de Sherbrooke.

Selon l'état des informations sectorielles consolidées, résultats détaillés par organisme, le total consolidé des revenus de fonctionnement est de 7 352 300 \$, le total des charges avant conciliation fiscale est de 7 444 929 \$ et l'excédent de l'exercice, après conciliation fiscale est de 234 231 \$. La répartition de la dette consolidée au 31 décembre 2009 est montrée en annexe «B» de ce rapport.

Selon l'état consolidé des informations sectorielles consolidées, situation financière par organisme, l'excédent de fonctionnement non affecté est de 475 702 \$ et relève entièrement de l'administration municipale et non des organismes contrôlés.

Rapport du vérificateur

Selon le rapport du vérificateur externe sur les états financiers, émis par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, SENCRL, les états financiers consolidés de la municipalité donnent à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2009, et ce, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

ANNÉE 2010

Pour l'année en cours, le conseil a adopté un budget consolidé de 7 178 109 \$, avec un taux de taxe foncière générale incluant la police de 0,6540 \$ du 100 \$ d'évaluation et un taux de taxe non résidentiel incluant la police de 0,8745 \$ du 100 \$ d'évaluation. Si la municipalité ne fait pas face à des dépenses imprévues d'ici la fin de l'année, nous anticipons un surplus pour l'année en cours d'environ 125 000 \$.

Principales réalisations et actions de l'année 2010

- Élaboration d'un plan de réfection du réseau routier municipal.
- Augmentation de l'horaire et des services offerts à l'éco-centre saisonnier sur le site du garage municipal.
- Finalisation du projet d'agrandissement du réservoir Montagnac.
- Bouclage d'une portion supplémentaire de notre réseau d'aqueduc.

- Majoration de la contribution municipale à la surtaxe appliquée aux activités de loisirs des résidents d'Orford hors territoire.
- Mise aux normes des interventions en espaces clos.
- Révision des règles contractuelles et rationalisation des coûts relatifs au déneigement des voies de circulation et espaces municipaux.
- Dragage de l'étang des Cèdres et mécanisme de compensation des bénéficiaires.
- Définition et amorce du plan de suivi des inventaires d'installations septiques réalisés depuis 2007.
- Asphaltage et amélioration des avenues de l'Auberge et des Jardins.
- Engagement au fonds de relance de la station touristique Magog-Orford.
- Implication active pour l'implantation d'Internet haute vitesse sur tout le territoire.
- Mise en force des services policiers sur les plans d'eau en remplacement d'une patrouille nautique étudiante.
- Poursuite des travaux pour l'ajout d'une nouvelle source d'approvisionnement en eau potable et étude d'avant-projet de son raccordement au réseau.
- Relance du bulletin municipal et nouvelle carte routière.
- Participation au «Diagnostic résidentiel organisé par Hydro-Québec» (subvention de 10 350\$).
- Refonte des bassins de taxation relatifs à l'égout et l'aqueduc.

ANNÉE 2011

Parmi les dossiers qui occuperont le conseil municipal et son administration en 2011, faisons mention de l'avenir du mont Orford, le développement économique local, l'Internet haute vitesse, la mise en œuvre du plan de réfection du réseau routier municipal, la continuation des travaux relatifs à l'approvisionnement en eau potable, l'encouragement aux organismes du milieu et aux initiatives en loisir et culture, le plan des parcs et espaces municipaux, la consolidation des actions de protection de l'environnement, l'amélioration des procédés et services aux citoyens.

Le conseil municipal entend continuer à consacrer tous ses efforts au maintien d'un cadre de vie de qualité pour les citoyens d'Orford, tout en assurant une saine gestion des fonds publics.

Pierre Bastien
Maire

ANNEXE AU DISCOURS

Le traitement des élus

En vertu des dispositions de la loi, le Maire doit inclure dans son rapport annuel une mention de la rémunération et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

Pour l'année 2009, 68 684 \$ ont été versés aux membres du conseil à titre de salaires et 34 336 \$ à titre de dépenses.

En ce qui concerne l'année 2010, le *Règlement numéro 796*, adopté le 20 janvier 2006, prévoit les sommes suivantes :

	Salaires	Dépenses	MRC Salaires	MRC Dépenses
Pierre Bastien	17 187,48 \$	8 594,28 \$	5 005,00 \$	2 502,50 \$
Cécile Messier	8 594,28 \$	4 296,12 \$		
Jean-Guy Beaulieu	8 594,28 \$	4 296,12 \$		
Josiane Dupré	8 594,28 \$	4 296,12 \$		
Marc-Gilles Bigué	8 594,28 \$	4 296,12 \$		
Christian Girouard	8 594,28 \$	4 296,12 \$	270,00 \$	135,00 \$
Denise Donahue	8 594,28 \$	4 296,12 \$		
Total	68 753,16 \$	34 371,00 \$		

Prenez note que l'annexe «A» du rapport du maire concernant la liste des contrats de plus de 25 000 \$ et les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ conclus par la municipalité depuis le 1^{er} novembre 2009 est disponible au bureau de la municipalité.

Un annexe «B» concernant la dette et sa répartition aux états financiers, consolidés au 31 décembre 2009, vérifiés par la firme RCGT et est également disponible au bureau de la municipalité.

RAPPORT DU MAIRE

ANNEXE «A»

Liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus depuis le 1^{er} novembre 2009,
conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec*

NOM DU CONTRACTANT	MONTANT DU CONTRAT	OBJET DU CONTRAT
B.F. Lorenzetti & associés inc.	37 630,00 \$	Assurances de dommages – Renouvellement des conditions pour le terme 2009-2010
Calclo inc.	54 616,00 \$	Conclusion d'un contrat avec la compagnie «Calclo inc.» pour la fourniture et l'épandage de chlorure de magnésium sur les rues gravelées de la municipalité pour l'année 2010
Centre du ponceau Courval inc.	56 108,13 \$	Achat de ponceaux – réfection des chemins Simoneau et de la Chaîne-des-Lacs
Excavation Daniel Bolduc inc.	189 934,02 \$	Conclusion d'un contrat pour le déneigement des chemins de classes 1 et 2 du secteur nord de la municipalité
Excavation Daniel Bolduc inc.	279 492,46 \$	Conclusion d'un contrat pour le déneigement des chemins de classes 1 et 2 du secteur sud de la municipalité
Excavation Robert Hutchins inc.	26 845,00 \$	Remplacement de regards, décharge de fossé, creusage de fossés, bris de roc
Génivar	9 030,00 \$	Mandat à la firme «Génivar» afin de procéder à la conception des plans et devis nécessaires au raccordement du puits Chéribourg # 4 au réseau d'aqueduc Montagnac
Génivar	6 772,50 \$	Mandat à la firme «Génivar» pour la préparation des plans et devis relatifs à la construction d'infrastructures de rue du projet résidentiel – Projet Clos des Pins – Phase II sur le lot numéro 4 429 514 (PROM-09-05)
Génivar	23 591,00 \$	Mandat à la firme «Génivar» pour la préparation des plans et devis préliminaires des travaux de la construction d'infrastructures de rue du projet résidentiel – Projet Élan nature – Phase I sur le lot numéro 4 104 771 (PROM-09-04)
Germain Lapalme & fils inc.	188 305,07 \$	Conclusion d'un contrat avec la compagnie «Germain Lapalme & fils inc.» afin de procéder à l'élimination des postes de pompage SP-324 et SP-325
Germain Lapalme & fils inc.	244 237,24 \$	Conclusion d'un contrat avec la compagnie «Germain Lapalme & fils inc.» afin de procéder aux travaux d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue de la Foulée sur une longueur d'environ 250 mètres
Groupe financier AGA inc.	64 515,22 \$	Assurance collective – renouvellement annuel
Laforest Nova Aqua	24 360,30 \$	Mandat à la firme «Laforest Nova Aqua» afin de poursuivre les travaux de caractérisation du puits d'essai réalisé sur le lot numéro 2 824 245
Laforest Nova Aqua	2 866,67 \$	Travaux de recherche en eau souterraine - «Laforest Nova Aqua»
Les constructions Binet inc.	38 140,00 \$	Travaux de transformation et d'agrandissement du réservoir d'eau potable du Montagnac «Les Constructions Binet inc.»
Les entreprises Myrroy inc.	30 454,16 \$	Conclusion d'un contrat avec la compagnie «Les entreprises Myrroy inc.» afin de procéder au balayage de rues asphaltées de la municipalité pour les années 2010 et 2011
Pavage Maska inc.	239 542,84 \$	Conclusion d'un contrat avec la compagnie «Pavage Maska inc.» afin de procéder à la réfection de l'avenue des Jardins et d'une partie de l'avenue de l'Auberge
Pavage Maska inc.	18 035,59 \$	Fourniture d'asphalte et bitumineux pour divers travaux de rapiécage des chemins
Performance P.T.G. inc.	77 204,40 \$	Conclusion d'un contrat pour le déneigement des chemins de classes 2 et 3 du secteur sud de la municipalité
Pompes R. Fontaine	33 109,76 \$	Divers travaux et fourniture de pièces pour les pompes sur les réseaux d'égout et d'aqueduc

NOM DU CONTRACTANT	MONTANT DU CONTRAT	OBJET DU CONTRAT
Richard Jutras	62 385,49 \$	Conclusion d'un contrat pour le déneigement des chemins de classes 2 et 3 du secteur nord de la municipalité
Richard Jutras	5 215,00 \$	Conclusion d'un contrat avec «M. Richard Jutras» pour le déneigement de divers endroits dans la municipalité pour les saisons hivernales 2010-2011 et 2011-2012
Sani-Estrie inc.	312 207,10 \$	Conclusion d'un contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour l'année 2010
Sani-Estrie inc.	27 717,00 \$	Conclusion d'un contrat avec la compagnie «Sanie-Estrie inc.» pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour l'année 2010 – cinq (5) collectes supplémentaires
Sani-Estrie inc.	336 506,83 \$	Prolongement du contrat avec la compagnie «Sani-Estrie inc.» pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour l'année 2011t